



Perception de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire par les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa

*Perception of the reform of free primary education by education stakeholders in the city of
Kinshasa*

Jonathan Enguta Mwenzi

Université de Kinshasa, RD Congo

Email : psyjonathanenguta@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-0647-2610>

Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa

Université de Kinshasa, RD Congo

Email : eustachebanza01@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-7971-2825>

Résumé : Depuis l'année scolaire 2019-2020, l'État congolais a rendu l'enseignement primaire obligatoire et gratuit en supprimant les frais scolaires supportés par les parents. Cette suppression des frais a été accueillie de façon diverse par les acteurs éducatifs, en fonction d'un certain nombre de paramètres. Face à cet accueil, cette étude se propose de renseigner sur la perception des acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa de la gratuité de l'enseignement primaire. Nous avons ainsi administré un questionnaire d'enquête à un échantillon non probabiliste de 105 enseignants, 96 élèves et 96 parents des élèves de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa (plus précisément de la commune de Lemba). Les résultats obtenus ont révélé une perception positive de la gratuité de l'enseignement chez les acteurs éducatifs enquêtés. Cependant, il a été constaté que la perception des élèves et des parents est plus positive que celle des enseignants. À côté de cette perception, les acteurs éducatifs ont identifié des effets positifs (amélioration du taux de scolarisation) et négatifs de la gratuité (sursaturation des classes, baisse de la qualité de l'enseignement, démotivation des enseignants). Cette réforme, pour être efficace, doit s'accompagner de la construction et de la réhabilitation des écoles publiques ainsi que de l'amélioration de la rémunération des enseignants.

Mots-clé : Perception, réforme de gratuité de l'enseignement primaire, acteurs éducatifs, écoles publiques.

Abstract: Since the 2019-2020 school year, the Congolese government has made primary education free of charge by abolishing school fees paid by parents. This abolition of fees has been received in different ways by a number of parameters. This study aims to provide information on the perception of education players in the city of Kinshasa's perception of free primary education. We administered a survey questionnaire to a non-probability sample of 105 teachers 96 pupils and 96 parents of pupils in a number of elementary school in Kinshasa (more precisely in the commune of Lemba). The results revealed a positive perception of free education among the educational players surveyed. However, it was found that the perception of pupils and parents is more positive than that of teachers. A addition to this perception, the educational players identified positive effects positive (improved enrolment rates) and negative effects of free education (overcrowded classrooms, lower quality of teaching, teacher demotivation). To be effective, this reform must be accompanied by the construction and renovation of public schools as well as improving teachers' pay.

Keywords: Perception, free primary education reform, educational players, public schools.

Introduction

La République démocratique du Congo (R.D.C.), comme la plupart des pays du monde, a consacré dans sa constitution de 2006 la gratuité de l'enseignement primaire. En effet, l'article 43 de cette constitution stipule que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit. Cependant, depuis la promulgation de cette constitution, l'effectivité de ce droit à l'éducation

posait problème. Ce n'est qu'en 2009 que le gouvernement a rendu effectif ce droit à une scolarisation gratuite. Cette effectivité a été critiquée car elle ne concernait que les élèves du premier degré de l'enseignement primaire de toutes les écoles du pays, excepté celles des villes de Kinshasa et Lubumbashi (Mbula, Kasongo & Enguta, 2024, p. 270). En plus, seuls les frais se rapportant au minerval ont été supprimés, alors que les restes de frais scolaires étaient supportés par les parents (Mokonzi, 2012, p. 784). Ce n'est qu'au cours de l'année scolaire 2019-2020 que cette gratuité a été complètement appliquée. Par conséquent, la prime de motivation payée par les parents et qui compensait le modeste salaire des enseignants a été supprimée par le pouvoir régulateur. Cette suppression a également incité l'État congolais à réévaluer le salaire des enseignants et à prendre en charge les enseignants non mécanisés (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 20; Kupelesa, 2022, p. 844).

Cependant, les études d'évaluation de l'efficacité de cette politique aboutissent aux résultats contradictoires en fonction des acteurs éducatifs interrogés. Pour le gouvernement, la réforme de la gratuité est une mesure salubre et efficace, car elle a affecté significativement le taux de scolarisation, en ouvrant à plus de quatre millions d'enfants les portes de l'école (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 20). Elle permet ainsi au gouvernement de se rapprocher plus de l'atteinte de l'objectif 4 du développement durable, consistant à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Pour les parents des élèves, il faut encourager la gratuité de l'enseignement primaire, car cette réforme leur a permis d'économiser de l'argent habituellement consacré à la scolarisation de leurs enfants. En outre, De Hert & Kasongo (2013, p. 227) ont montré que 61 % des parents étaient favorables à la réforme de la gratuité de l'enseignement. Cette attitude des parents est due au fait que, grâce à la gratuité, un parent peut économiser environ 200 dollars destinés à la scolarisation d'un enfant (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 21).

Du côté des gestionnaires des écoles et des enseignants, l'attitude face à la gratuité de l'enseignement est négative, telle que démontrée par plusieurs études (Kupelesa, 2022, p. 853 ; Lubangu & Ghoanys, 2022 ; Banza et al., 2023, p. 416 ; Menda & Ditsidi, 2024, p. 18). Pour les gestionnaires, la gratuité a entraîné une sursaturation des salles de classes affectant négativement la qualité de l'enseignement dispensé. Ils renchérissent que des classes d'une capacité de 50 élèves accueillent, à la suite de la gratuité, près d'une centaine d'élèves. Ces derniers estiment aussi que les frais de fonctionnement reçus du gouvernement ne favorisent pas une administration optimale de leurs écoles. Pour les enseignants, la gratuité de l'enseignement a affecté négativement leur pouvoir d'achat. En effet, ils ont perdu la prime de motivation qui provenait des frais scolaires payés par les parents. La prime de gratuité instituée par le gouvernement ne représente pas grand-chose et ne permet pas de combler ce manque à gagner. Par conséquent, ils sont démotivés au travail et font des grèves intensives, au début des années scolaires, avec pour objectif l'amélioration de leur rémunération.

Toutes ces études ont donné la parole aux enseignants et aux directeurs des écoles, en écartant les parents et surtout les élèves. C'est dans cette optique que la présente étude donne la parole aux parents et élèves de la ville de Kinshasa, afin d'avoir leurs opinions à côté de celles des enseignants. En d'autres termes, la présente étude se propose d'évaluer la perception de la gratuité de l'enseignement chez les parents, les élèves du terminal du degré primaire et les enseignants de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa (plus précisément de la commune de Lemba). Le choix des élèves comme enquêtés se justifie par le fait qu'ils sont considérés, de nos jours, comme de bons évaluateurs de l'enseignement dispensé dans les écoles (Bernard, 2011, p. 66) car ils sont les premiers bénéficiaires de l'action éducative et sont en interaction constante avec les enseignants qui s'estiment lésés par la politique de la gratuité. Ainsi, il est question de savoir si la perception des élèves de la gratuité de l'enseignement primaire est la même que celle d'autres acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Cette préoccupation de notre recherche nous pousse à structurer le développement

de notre article en trois axes ci-après : (1) le cadre méthodologique, (2) les résultats, (3) la discussion des résultats.

1. Cadre méthodologique

1.1. Cadre physique

Le cadre physique de notre étude est constitué de sept écoles primaires de la commune de Lemba (dans la ville de Kinshasa). Il s'agit précisément des écoles primaires : (1) du groupe scolaire du Mont-Amba, (2) du complexe scolaire Mokengeli, (3) Bumba Moaso, (4) du complexe scolaire Tumaini, (5) du Collège Saint-Esprit et (6) 1 Lemba Sud. Toutes ces écoles sont des écoles publiques concernées par la gratuité de l'enseignement primaire. Le tableau suivant donne des précisions sur le régime de gestion et les adresses de ces écoles.

Ecoles	Régime de gestion	Année de création	Adresse
EP 1 Lemba-Sud	Conventionné catholique	1960	1776, Kadjeke, Q/Mandradele
Complexe scolaire Mokengeli	Conventionné protestant	1961	116, Lombo, Q/Lemba-Super
Collège Saint-Esprit	Conventionné catholique	1990	52, Mwanauta, Q/ Livulu
Tumaini	Conventionné protestant	1988	118 bis, Lombo, Q/ Foire
EP Bumba Moaso	Officiel	1973	Camps Bumba
Groupe scolaire du Mont-Amba	Officiel	1991	Enceinte de l'Université de Kinshasa

Tableau 1. Ecoles ciblées dans l'étude

1.2. Participants à l'école

Notre population est constituée de trois groupes de sujets (enseignants et élèves du primaire de quelques écoles publiques de la commune de Lemba ainsi que leurs parents). Au niveau des élèves, seuls les élèves finalistes du primaire sont concernés par l'étude. De cette population, nous avons tiré un échantillon non probabiliste de 105 enseignants, 96 élèves finalistes et 96 parents. Ces sujets ont été tirés en tenant compte de leur consentement à participer à l'étude. En ce qui concerne les parents, nous avons pu choisir un parent par élève enquêté. Le tableau ci-après donne une précision de notre échantillon en fonction des écoles et des catégories.

Ecoles	Enseignants		Elèves		Parents	
	f	%	f	%	f	%
EP 1 Lemba-Sud	12	11,4	10	10,4	10	10,4
Complexe scolaire Mokengeli	18	17,1	15	15,6	15	15,6
Collège Saint-Esprit	16	15,2	15	15,6	15	15,6
Tumaini	10	9,5	14	14,6	14	14,6
EP Bumba Moaso	9	8,6	13	13,5	13	13,5
Groupe scolaire du Mont-Amba	40	38,2	29	30,3	29	30,3
Total	105	100,0	96	100,0	96	100,0

Tableau 2. Répartition de l'échantillon selon les groupes ciblés dans l'étude

Du tableau 2, il ressort que notre échantillon est constitué en grande partie des enseignants, élèves et parents du groupe scolaire du Mont-Amba qui représentent respectivement 38,2 %, 30,3 % et 30,3 % des groupes de l'échantillon. Cette forte représentativité de ce groupe au niveau des enseignants est due au fait qu'il organise deux directions du niveau primaire avec plusieurs salles de classe. L'école primaire Bumba Moaso est la moins représentée dans notre échantillon en matière d'enseignants (8,6%). En ce qui concerne les élèves et les parents, l'école la moins représentée dans notre étude est l'EP 1 Lemba-Sud (10,4 % pour chaque catégorie).

Outre la variable école, les groupes de notre échantillon peuvent varier en fonction de plusieurs variables sociodémographiques. L'échantillon des enseignants peut varier selon le sexe, la tranche d'âge, le niveau d'études et l'ancienneté au travail. S'agissant du sexe, on a 55 enseignants (52,4 %) contre 50 enseignantes (47,6 %). Au niveau de l'âge, on a 22 enseignants âgés de 30-39 ans (21 %), 32 âgés de 40-49 ans (30,5 %), 28 âgés de 50-59 ans (26,6 %) et 23 âgés de 60 ans et plus (21,9 %). S'agissant du niveau d'études, on a 82 enseignants (78,1 %) diplômés d'état (équivalent du baccalauréat), 12 enseignants (11,4 %) gradués (bac +3) et 11 enseignants (10,5 %) licenciés (bac+5). En ce qui concerne l'ancienneté au travail, nous avons 50 enseignants ayant une ancienneté de 0-9 ans (47,6 %), 32 ayant une ancienneté de 10-19 ans (30,5 %) et 23 ayant une ancienneté de 20-29 ans (21,9 %).

L'échantillon des élèves a varié en fonction de l'âge et du sexe. S'agissant du sexe, on a 43 filles (44,8 %) et 53 garçons (55,2 %). Au niveau de l'âge, on a 14 élèves âgés de 11 ans (14,6 %), 63 âgés de 12 ans (65,6 %) et 19 âgés de 13 ans (19,8 %). Enfin, l'échantillon des parents a varié en fonction du sexe, de la tranche d'âge, du niveau d'études et du nombre des enfants scolarisés. Au niveau du sexe, on a 46 pères (47,9 %) et 50 mères (52,1 %). En ce qui concerne l'âge des parents, on retrouve 25 parents âgés de moins de 30 ans (26 %), 30 âgés de 30-39 ans (31,3 %), 25 âgés de 40-49 ans (26 %), 12 âgés de 50-59 ans (12,5 %) et 4 âgés d'au moins 60 ans (4,2 %). S'agissant du niveau d'études, on a 6 sujets (6,3 %) brevetés du cycle court de l'enseignement secondaire, 4 (4,2 %) diplômés d'état (équivalent du baccalauréat), 56 (58,3 %) gradués (bac+3), 23 (24 %) licenciés (bac+5) et 7 (7,2 %) diplômés d'études supérieures (bac+7). Enfin, en ce qui concerne le nombre d'enfants scolarisés au niveau primaire, on a 64 parents (66,7 %) ayant au plus deux enfants inscrits à l'école primaire, 30 (31,4 %) ayant entre 3 et 5 enfants à l'école primaire et 2 (2 %) ayant plus de 5 enfants à l'école primaire.

1.3. Instrument de récolte des données

Pour évaluer la perception des enquêtés face à la réforme de la gratuité de l'enseignement, un questionnaire d'enquête a été administré aux acteurs éducatifs ciblés dans l'étude. Ce questionnaire est constitué de 12 questions fermées (à une alternative, de type oui ou non). Ces 12 questions sont réparties dans trois thématiques ci-après : (1) la perception de la gratuité de l'enseignement, (2) les effets de la gratuité de l'enseignement primaire et (3) la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire.

L'administration de notre questionnaire d'enquête s'est déroulée en deux moments. Il s'agit de la pré-enquête et de l'enquête proprement dite. La pré-enquête avait pour objectif de vérifier si les items du questionnaire étaient bien compris par les sujets enquêtés. Ainsi, nous avons administré notre questionnaire à 30 acteurs éducatifs de notre population en raison de 10 enseignants, 10 élèves et 10 parents. L'administration de notre questionnaire était directe, c'est-à-dire que les acteurs éducatifs lisaient eux-mêmes les questions et y répondaient après l'explication des consignes. Pour les élèves, nous avons fait montre de la patience en prenant le temps de bien expliquer les questions pour ceux qui avaient du mal à les comprendre. En ce qui concerne le traitement des données, nous avons recouru aux indices de fréquence et de

pourcentage. Ces deux indices ont été complétés par le test du chi-carré qui a permis d'étudier l'effet des variables sur les résultats obtenus.

2. Résultats de l'étude

2.1. Résultats globaux

Les résultats sont présentés en fonction de nos trois groupes d'acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa, ciblés dans l'étude (enseignants, élèves et parents). En plus, les réactions des enquêtés aux différentes questions sont regroupées en fonction des thèmes de notre questionnaire.

2.1.1. Résultats liés à la perception de la gratuité de l'enseignement primaire

La thématique évaluant la perception de la gratuité de l'enseignement est constituée de deux questions (1 et 2). Les points de vue des enquêtés relatifs à ces questions sont présentés dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
1. La gratuité de l'enseignement primaire est une décision salvatrice et mérite d'être encouragée par tous les partenaires de l'éducation.	81 (77,1%)	24 (22,9%)	105 (100%)	94 (98%)	2 (2%)	96 (100%)	95 (99 %)	1 (1%)	96 (100%)
2. La nouvelle de la gratuité de l'enseignement a été bien accueillie par tous les partenaires éducatifs.	45 (42,9%)	60 (57,1%)	105 (100%)	72 (75%)	24 (25%)	96 (100%)	64 (66,7%)	32 (33,3%)	96 (100%)

Tableau 3. Réactions des enquêtés aux questions liées à la perception de la gratuité

Du tableau 3, il ressort que 77,1 % des enseignants considèrent la gratuité de l'enseignement primaire comme une décision salvatrice qui mérite d'être encouragée contre 22,9 % des enquêtés qui ont un avis contraire. Cette perception de la gratuité comme décision salvatrice est également observée chez les élèves et les parents avec des proportions variables (98 % d'approbation chez les élèves et 99 % d'approbation chez les parents). Pour les enseignants, la nouvelle de la gratuité de l'enseignement n'a pas été bien accueillie (57,1 %), alors que pour les parents et les élèves, l'annonce de la gratuité de l'enseignement primaire était accueillie avec faste (66,7 % pour les parents et 75 % chez les élèves). On peut admettre que cet accueil réservé des enseignants était dû à leur incertitude par rapport à l'amélioration de leur rémunération, après la suppression de la prime de motivation.

2.1.2. Résultats liés aux effets de la gratuité de l'enseignement primaire

Le thème évaluant les effets de la gratuité de l'enseignement primaire est constitué de sept questions (3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9). Les réactions de nos enquêtés à ces questions sont résumées dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
La gratuité de l'enseignement primaire ...									
3. ... a permis la scolarisation des enfants sans discrimination.	99 (94,3 %)	6 (5,7%)	105 (100%)	80 (83,3%)	16 (16,7%)	96 (100%)	78 (81,3%)	18 (18,7%)	96 (100%)

4. ... a permis l'accroissement du taux de scolarisation des élèves.	100 (95,2%)	5 (4,8%)	105 (100%)	93 (96,9%)	3 (3,1%)	96 (100%)	81 (84,4%)	15 (15,6%)	96 (100%)
5. ... a contribué à la perte du pouvoir d'achat des enseignants et à leur démotivation.	95 (90,5%)	10 (9,5%)	105 (100%)	51 (53,1%)	45 (46,9%)	96 (100%)	55 (57,3%)	41 (42,7%)	96 (100%)
6. ... a généré plus de tensions dans l'école (grève, arrêts du travail).	102 (97,1%)	3 (2,9%)	105 (100%)	49 (51%)	47 (49%)	96 (100%)	53 (55,2%)	43 (44,8%)	96 (100%)
7. ... a donné lieu à une sursaturation des salles de classe.	100 (95,2%)	5 (4,8%)	105 (100%)	89 (92,7%)	7 (6,3%)	96 (100%)	70 (72,9%)	26 (27,1%)	96 (100%)
8. ... a impacté négativement la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles.	96 (91,4%)	9 (8,6%)	105 (100%)	73 (76%)	23 (24%)	96 (100%)	56 (58,3%)	40 (41,7%)	96 (100%)
9. ... a contribué à une faible maîtrise des acquis des élèves.	96 (91,4%)	9 (8,6%)	105 (100%)	76 (79,2%)	20 (20,8%)	96 (100%)	60 (62,5%)	36 (37,5%)	96 (100%)

Tableau 4. Réactions des enquêtés aux questions liées à l'effet de la gratuité

La lecture du tableau 4 atteste des effets positifs ou négatifs de la politique de la gratuité de l'enseignement sur l'efficacité des activités d'apprentissage. S'agissant des effets positifs, tous les acteurs éducatifs approuvent, à des proportions variables, la contribution de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire à la scolarisation des élèves sans discrimination. Les enseignants approuvent cette contribution à 94,3 %, les élèves à 83,3 % et les parents à 81,3 %. Par conséquent, cette réforme est perçue par les enquêtés comme ayant facilité l'accroissement du taux de scolarisation des élèves (enseignants : 95,2%; élèves : 96,9% et parents : 84,4%). Parmi les effets négatifs de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire, les enquêtés citent :

- La perte du pouvoir d'achat des enseignants et leur démotivation (enseignants : 90,5 %; parents: 57,3 %; élèves : 53,1 %) ;
- Les tensions dans les écoles à la suite des grèves des enseignants (enseignants : 97,1 %; élèves : 51 %; parents : 55,2 %) ;
- La sursaturation des salles de classe (enseignants : 95,2 %; élèves : 92,7 %; parents : 72,9 %);
- La baisse de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles (enseignants : 91,4 % ; élèves : 76 % ; parents : 58,3 %);
- La faible maîtrise des acquis des élèves (enseignants : 91,4 %; élèves: 79,2 %; parents : 62,5 %).

2.1.3. Résultats liés à la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire

Le thème évaluant les opinions des enquêtés sur la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire est constitué de trois questions (10, 11 et 12). Les avis des enquêtés en rapport avec ces questions sont présentés dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
10. La mise en application de la gratuité de l'enseignement a été précipitée, car les préalables n'ont pas été	94 (89,5%)	11 (10,5%)	105 (100%)	45 (46,9%)	51 (53,1%)	96 (100%)	42 (43,8%)	54 (56,2%)	96 (100%)

respectés.									
11. En mettant en application la gratuité, l'Etat congolais a sacrifié les enseignants et les a frustrés.	98 (94,2%)	7 (5,8%)	105 (100%)	66 (68,9%)	30 (30,1%)	96 (100%)	47 (49%)	49 (51%)	96 (100%)
12. Pour que la gratuité puisse réussir, l'Etat doit mettre les enseignants dans les bonnes conditions de travail en améliorant considérablement leur rémunération.	105 (100%)	0 (0%)	105 (100%)	86 (89,6%)	10 (10,4%)	96 (100%)	80 (83,3%)	16 (16,7%)	96 (100%)

Tableau 5. Réactions des enquêtés aux questions liées à la mise en application de la gratuité de l'enseignement

Du tableau n° 5, il ressort que seuls les enseignants (89,5 %) pensent que la mise en application de la gratuité de l'enseignement a été précipitée et n'a pas tenu compte des préalables à remplir comparativement aux élèves (51 %) et aux parents (56,2 %) qui ont un avis contraire. De ce même tableau, les enseignants affirment que la mise en application de la gratuité a été un coup dur pour eux car ils affirment être sacrifiés et frustrés par cette mesure (94,2 %). Cette opinion est également partagée par les élèves (68,9 %). Elle n'est cependant pas partagée par les parents (49 %). Pour tous ces acteurs éducatifs, la réussite de la réforme de la gratuité de l'enseignement dépend en grande partie de l'amélioration des conditions de travail des enseignants (enseignants : 100 %; élèves: 89,6%; parents : 83,3 %).

2.2. Analyse différentielle des résultats

L'objectif de cette section est d'étudier l'effet de différentes variables sociodémographiques sur la perception des enquêtés face à la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire. Cette analyse se fait en deux volets. Le premier volet se rapporte à l'effet global de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité. En d'autres termes, il est question de savoir si la perception de la gratuité varie selon que l'on est enseignant, élève ou parent. Le deuxième volet se rapporte aux effets séparés des variables de l'étude sur la perception de la gratuité de l'enseignement dans les différents groupes enquêtés. Pour cette analyse, nous n'avons ciblé qu'une seule question qui nous paraît être globalisante (question 1) en recourant au test du chi-carré.

2.2.1. Effet de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité de l'enseignement

Question	Chi-carré	Signification	Décision
1	80,53	0,002	Significative

Tableau 6. Effet de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité (question 1)

Du tableau 6, on constate que la variable nature des acteurs éducatifs a affecté considérablement la perception de la gratuité des enquêtés ($p < 0,05$). En d'autres termes, la perception des parents et des élèves face à la gratuité de l'enseignement primaire est plus positive que celle des enseignants.

2.2.2. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les enseignants

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole	0,04	0,96	Non significative
Sexe	1,04	0,31	Non significative
Tranche d'âge	2,38	0,31	Non significative
Niveau d'études	1,78	0,41	Non significative
Ancienneté au travail	0,17	0,68	Non significative

Tableau 7. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les enseignants (question 1)

On peut lire, à partir du tableau 7, qu'aucune variable sociodémographique n'a influencé significativement la perception des enseignants face à la gratuité de l'enseignement primaire ($p > 0,05$). En d'autres termes, la perception de la gratuité chez les enseignants est la même quelle que soit la variable sociodémographique considérée.

2.2.3. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les élèves

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole	0,88	0,30	Non significative
Sexe	1,04	0,31	Non significative
Age	2,38	0,31	Non significative

Tableau 8. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les élèves (question 1)

La lecture du tableau 8 révèle que les variables de l'étude n'ont pas affecté significativement la perception de la gratuité de l'enseignement primaire chez les élèves enquêtés ($p > 0,05$). En d'autres termes, la perception de la gratuité de l'enseignement chez les élèves est la même quelle que soit la variable sociodémographique considérée.

2.2.4. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les parents

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole de scolarisation des enfants	1,18	0,17	Non significative
Sexe	1,39	0,25	Non significative
Tranche d'âge	1,57	0,12	Non significative
Niveau d'études	0,47	0,68	Non significative
Nombre d'enfants scolarisés	1,42	0,84	Non significative

Tableau 9. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les parents (question 1)

Du tableau 9, on constate que les variables de l'étude n'ont pas eu une influence significative sur la perception de la gratuité de l'enseignement chez les parents enquêtés ($p > 0,05$). En d'autres termes, la perception des parents de la gratuité de l'enseignement demeure la même quelle que soit la variable considérée.

3. Discussion des résultats

Les résultats de l'étude indiquent que les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa ont globalement une perception positive de la gratuité de l'enseignement primaire. En effet, pour ces acteurs, la gratuité de l'enseignement est une décision salvatrice et mérite d'être encouragée par tous les partenaires de l'éducation. Cependant, on constate que la perception des parents et des élèves est plus positive comparativement à celle des enseignants (parents : 99 % de perception positive ; élèves : 98 % de perception positive ; enseignants : 77,1 % de

perception positive). Cette différence a même été confirmée statistiquement. Cette perception plus positive de ces deux acteurs peut se justifier par le fait qu'ils sont des bénéficiaires directs de la gratuité de l'enseignement. Précisément, les élèves peuvent bénéficier des enseignements sans payer les frais scolaires. Dans cette même optique, les parents ne déboursent aucun franc pour la scolarisation au niveau primaire de leurs enfants.

Ces résultats vont de pair avec ceux de De Hert & Kasongo (2013, p. 225) ainsi qu'Enguta & Ngonzo (2022, p. 24), où il a été révélé que les parents, enseignants, directeurs et gestionnaires sont favorables à la gratuité de l'enseignement. Cette perception positive est due au fait que la gratuité a permis à plusieurs parents ou tuteurs de faire des économies des frais de scolarisation. Les résultats de l'étude révèlent aussi que la réforme de la gratuité n'est pas bien accueillie ou appréciée par les enseignants (57,1 % d'appréciation négative). Par contre, cette réforme est plébiscitée par les parents et les élèves. Ces derniers l'ont accueillie avec faste et l'ont appréciée positivement (élèves : 75% d'appréciation positive ; parents : 66,7 % d'appréciation positive). Cette appréciation positive peut se justifier par les facilités que cette réforme apporte pour la scolarisation des élèves. En effet, les partenaires éducatifs enquêtés ont reconnu que la gratuité de l'enseignement primaire a entraîné comme effets positifs : (1) la scolarisation des enfants du pays sans discrimination (enseignants : 94,3 % ; élèves : 83,3 % ; parents : 81,3 %) et (2) l'accroissement du taux de scolarisation des élèves (enseignants : 95,2 % ; élèves : 96,9 % ; parents : 84,4 %). Nos résultats vont de pair avec ceux de Mokonzi (2012, p. 785), De Hert & Kasongo (2013, p. 226), Enguta & Ngonzo (2022, p. 25) ainsi que de Kupelesa (2022, p. 839), où il a été constaté une amélioration du taux de scolarisation à la suite de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire. Cette amélioration des indicateurs de scolarisation traduit en réalité une efficacité quantitative de la réforme de la gratuité, qui permet à la RDCongo de se rapprocher de l'atteinte de l'objectif 4 du développement durable consistant à assurer à tous l'accès à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Ces différents taux démontrent que l'Etat congolais s'efforce d'assurer à tous les enfants le droit à une éducation de qualité tel qu'il est consacré dans sa constitution de 2006 (articles 13 et 43). Ce constat aussi a été fait par Mokonzi (2022, p. 891).

La gratuité a donné lieu aussi à une sursaturation des salles de classe. Ce constat a aussi été fait par Mutamba & Senker (2023, p.2386) ainsi que par Sangibala et al. (2024, p. 335), où il a été constaté une explosion démographique dans les salles de classe du niveau primaire des écoles publiques, à la suite de la gratuité de l'enseignement primaire. Tous les acteurs éducatifs approuvent cette sursaturation des locaux qui a donné lieu à un ratio enseignants/élèves au-delà de la norme de l'Unesco (enseignants : 95,2 % d'approbation ; élèves : 92,7 % d'approbation ; parents : 72,9 % d'approbation). L'observation des salles des classes des écoles primaires sous-étude révèle une moyenne de plus de 70 élèves par classe. Cette moyenne est largement supérieure à la norme de l'Unesco (citée par Ngub'usim, 2015, p. 56), qui exige en moyenne 50 élèves par enseignant pour différentes classes du niveau primaire. Avec un tel ratio, il est tout à fait normal que les enseignants s'épuisent au cours de la journée et aient du mal à faire un travail de qualité. C'est dans cette optique que les acteurs éducatifs affirment que la politique de la gratuité de l'enseignement primaire a affecté négativement la motivation des enseignants. Cette perturbation de la motivation des enseignants est due aux difficultés inhérentes à la gestion des classes pléthoriques. En plus, cette démotivation peut s'expliquer par la perte du pouvoir d'achat des enseignants comme l'attestent les résultats de l'étude (enseignants : 90,5% ; élèves : 53,1 % ; parents : 57,3%). Cette démotivation peut se justifier par le fait que le salaire réévalué ne permet pas de compenser la prime de motivation des enseignants, payée à l'époque à partir des frais scolaires supportés par les parents. En plus, avec l'inflation, le salaire amélioré ne représente rien par rapport aux besoins des enseignants et de leurs familles. Même la prime de gratuité ajoutée au

salaire des enseignants (80.000 francs, équivalent de 28,07 dollars américains prévus) ne permet pas de combler le vide créé par la motivation des enseignants perdue à la suite de la gratuité. Cette perte du pouvoir d'achat ne peut qu'affecter sensiblement le bien-être des enseignants comme l'affirment Falisse & al . (2022, p. 64) en renforçant leur démotivation.

Cette démotivation, à la suite de la perte de pouvoir d'achat, ne peut qu'affecter la qualité des enseignements dispensés dans les écoles publiques. Enguta et Ngonzo (2022, p. 25) ont constaté que, depuis l'application de la gratuité, les enseignants s'absentent trop au travail. Ces absences se justifient par leur démotivation et leur tendance à aller chercher de quoi suppléer leur salaire en dehors de l'école, et cela en vue de satisfaire les besoins primaires de leurs familles. Cette perte du pouvoir d'achat se trouve être à la base de plusieurs mouvements de grève des enseignants. Cette démotivation à la suite de la réforme de la gratuité est justifiée, car il est admis que l'homme ne fait rien sans intérêt, sans motivation. Avec des salaires insignifiants qui ne permettent pas de nouer les deux bouts du mois, il est tout à fait normal que les enseignants ne fournissent pas assez d'efforts au travail.

Par conséquent, depuis la mise en place de la gratuité de l'enseignement, on assiste au début de chaque année scolaire à des mouvements de grèves, dont la revendication principale est l'amélioration des conditions de travail (et/ou de la rémunération) des enseignants. A ce sujet, les acteurs éducatifs affirment que la gratuité de l'enseignement primaire a généré plus de tensions dans les écoles. Signalons que l'efficacité d'une telle réforme ne peut être appréciée qu'à l'aide des indicateurs quantitatifs. Il est important de l'apprécier en recourant aux indicateurs quantitatifs relatifs à l'atteinte des objectifs éducationnels. A ce sujet, les résultats de l'étude révèlent que la gratuité de l'enseignement a contribué à la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles congolaises (enseignants : 91,4 % ; élèves : 76 % ; parents : 58,3 %). En d'autres mots, ces sujets pensent que, depuis la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire, les élèves en général ont une faible maîtrise des acquis d'apprentissage (enseignants : 91,4% ; élèves : 79,2 % ; parents : 62,5 %). Ces résultats vont de pair avec ceux de Kupelesa (2022, p. 840) ainsi qu'Enguta et Ngonzo (2022, p. 26), où il a été constaté que l'application de la gratuité dans les écoles congolaises impacte négativement la qualité de l'enseignement dans ces écoles. La conclusion de Menda et Ditsidi (2024, p. 8) selon laquelle la gratuité de l'enseignement n'a pas amélioré les résultats scolaires des élèves se trouve confirmée dans notre étude. Dans cette même optique, De Hert et Kasongo (2013, p. 228) affirmaient que : « une mauvaise application de la gratuité de l'enseignement primaire risque de provoquer des effets négatifs sur l'environnement de l'apprentissage (des classes surpeuplées, sans minimum nécessaire, sans enseignants ou avec enseignants démotivés...) ».

A ce niveau, il sied de signaler que la situation de la rémunération des écoles d'application des universités ou des instituts supérieurs pédagogiques (comme le groupe scolaire du Mont Amba) qui ne reçoivent pas de financement de la gratuité de la part du ministère de l'Education Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté alors qu'elles organisent gratuitement des enseignements au niveau primaire. Il y a nécessité que le gouvernement se penche sur le problème de ces écoles, comme l'ont souhaité les enseignants de ces écoles. Pour les enseignants enquêtés (89,5 %), la mise en application de cette gratuité de l'enseignement primaire a été précipitée, irréfléchie et irrationnelle. Cette conclusion n'est pas partagée par les élèves (89,5 %) et les parents (43,8 %). Pour les enseignants (94,2 %) et les élèves (68,9 %), la réforme de la gratuité les a sacrifiés au profit des parents et élèves. Ce point de vue n'est pas partagé par les parents. Face au tableau de la gratuité de l'enseignement décrit ci-haut, les acteurs éducatifs suggèrent à l'État congolais de mettre les enseignants dans les bonnes conditions de travail en améliorant considérablement leur rémunération (enseignants : 100 % ; élèves : 89,6 % ; parents : 83,3 %). D'ailleurs, le même vœu a été fait par Mokonzi (2012, p. 773), qui a rappelé que la mise en application de la gratuité implique avant tout

l'élaboration d'une loi spécifique précisant son contour et réglementant son organisation ainsi que la mise en place des institutions chargées de son suivi. L'auteur poursuit en affirmant qu'elle implique ensuite un réajustement significatif de l'offre de l'éducation, lequel devra se traduire par la création d'un important nombre de nouvelles classes et écoles, leur équipement, la formation et le recrutement d'un effectif considérable d'enseignants compétents ainsi que l'amélioration des conditions de travail de ces derniers.

L'analyse différentielle a révélé que seule la variable nature des acteurs éducatifs a influencé la perception de la gratuité de l'enseignement des enquêtés. En d'autres termes, la perception des parents et élèves face à la gratuité est plus positive que celle des enseignants, qui tout de même est positive. La perception positive des enseignants enquêtés peut se justifier par le fait qu'ils sont aussi des parents, et à ce titre, ils bénéficient également de la suppression des frais scolaires à la suite de la gratuité. Ainsi, ils ne souhaitent pas se retrouver dans la situation avant gratuité, mais militent pour la revalorisation de leur situation salariale. Les autres variables au niveau de différents groupes d'enquêtés n'ont pas influencé la perception de la gratuité de l'enseignement des acteurs éducatifs. Ces résultats remettent en question la conclusion de Ngub'usim (2013, p. 35) selon laquelle la perception d'un fait social est fonction des variables sociodémographiques. Ces résultats peuvent se justifier aussi par le fait que, devant une situation affectant tous les enquêtés, ils ont tendance à avoir une perception commune de la réalité.

Conclusion

Cette étude a évalué la perception de la gratuité de l'enseignant chez les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Pour ce faire, un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non probabiliste de commodité de 105 enseignants, 96 élèves et 96 parents des élèves de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa. Les résultats obtenus révèlent une perception globalement positive chez les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Cependant, la perception des parents et élèves est plus positive que celle des enseignants. Cette perception positive, marquée par le caractère salvateur de la réforme, n'a pas empêché les acteurs éducatifs d'identifier un certain nombre des effets négatifs à côté des avantages.

Au niveau des effets positifs, il a été cité principalement l'amélioration des taux de scolarisation et l'ouverture des écoles à tous les enfants. S'agissant des effets négatifs, les enquêtés citent la sursaturation des salles de classe, la démotivation des enseignants à la suite de la perte du pouvoir d'achat, la faible maîtrise des acquis d'apprentissage chez les apprenants, la baisse de la qualité de l'enseignement. Face à ce tableau, les enquêtés recommandent à l'Etat de : (1) construire les écoles ou de réhabiliter celles qui sont en état de délabrement ; (2) équiper les écoles, (3) payer les enseignants non mécanisés, (4) revaloriser la rémunération des enseignants ; et (5) revaloriser l'enveloppe allouée au fonctionnement des écoles. De ces différentes recommandations, le rétablissement de la justice sociale (par une revalorisation de la rémunération des enseignants) semble être la solution à court terme pouvant contribuer directement à l'efficacité de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire.

Références bibliographiques

- Banza Wa Ilunga, R. et al. (2023). Demande de l'éducation et efficacité de la gratuité d'enseignement de base en RDC : analyse de la « guerre scolaire » dans la commune urbano-rurale de Kipushi. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(2), 407-417. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/616>
- Bernard, H. (2011). *Comment évaluer, améliorer, valoriser l'enseignement supérieur ?*, De Boeck.

- De Hert, T. & Kasongo Munongo, E. (2013). La gratuité de l'enseignement primaire en RDC : attentes et revers de la médaille. *Conjonctures congolaises*, 4, 217-239. <https://www.ea-creac.eu/sites/default/files/pdf/2012-08-deherdt-munongo.pdf>
- Enguta Mwenzi, J. & Ngonzo Kitumba, R. (2022). Efficacité et enjeux de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire en République démocratique du Congo. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 91(4),19-23. <https://doi.org/10.4000/ries.13164>
- Falisse, J.B. &al. (2022). La Mise en Œuvre de la Gratuité de l'Enseignement Primaire en Contexte de Crise : COVID-19 et Réforme de l'Enseignement au Sud Kivu, République Démocratique du Congo. *Journal on Education in Emergencies*, 8 (3), 50-79. <https://doi.org/10.33682/bkqx-7vwb>
- Kupelesa Ilunga, M. (2022). Effets de la gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. *Congo-Afrique*, 567, 842-855.
- Lubangu Muamba, E. & Ghoanys Kayiba, M. (2022). Éducation et efficacité de la gratuité de l'enseignement de base en rd congo : analyse de la « guerre scolaire » dans la commune urbano-rurale de kipushi. *Congo-Afrique*, 567, 856-871.
- Mbula Mubiala, H., Kasongo wa Kyungu, H. & Enguta Mwenzi, J. (2024). Fondement juridique de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire en RDCongo. *Djiboul*, 1(007), 269-280. https://djiboul.org/wp_content/uploads/2024/08/Tire-a-part-Horly-MBULA-MUBIALA-Hans-KASONGO-WA-KYUNGU-Jonathan-ENGUTA-MWENZI.pdf.
- Menda, P.B. & Ditsidi J.M. (2024). Gratuité de l'éducation de base dans les écoles primaires publiques en République Démocratique du Congo : Etat de lieu, défis, effets et perspectives. *British Journal of Education*, 12(2), 1-22.
- Mokonzi Bambanota, G. (2012). Gratuité et qualité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. *Congo-Afrique*, 470, 770-785.
- Mokonzi Bambanota, G. (2022). Évolution de l'objectif de développement durable de l'éducation en république démocratique du congo. *Congo-Afrique*, 567, 884-899.
- Mutamba Ngoyi, P. & Senker Ndimba, B. (2023). Explosion démographique dans les salles de classes comme contrainte à la qualité de l'enseignement en RDC. Cas des écoles primaires Mayu I et II. *International Journal of Social Sciences and Scientific Studies*, 3(2), 2375 - 2387. <https://www.ijssass.com/index.php/ijssass/article/view/159>
- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2013). *Manuel de Psychologie Générale*. U-Psycom.
- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2015). *Assurance qualité pour les établissements de l'enseignement supérieur et universitaire : Etat des lieux, diagnostic et normes*. U psycom
- Sangibala N'kumat, W. &al. (2024). Problématique de la répartition spatiale des écoles publiques à l'heure de la gratuité de l'enseignement primaire dans la ville de lubumbashi en République Démocratique du Congo. *European Journal of Education Studies*,11(2), 329-342.<http://dx.doi.org/10.46827/ejes.v11i4.5307>